

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 16 décembre 2011.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 décembre 2011.

2011 R. 34 G - Désignation d'une représentante du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) « Marne Confluence ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 29 novembre 2011 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Président,

Délibère :

Est désignée pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) « Marne Confluence » :

Mme Sandrine CHARNOZ en remplacement de Mme Anne LE STRAT, désignée les 15 et 16 novembre 2010, démissionnaire.